Formulaire d’introduction d’un projet

Habitat permanent - Appel à projets 2020

Formulaire à adresser **par courrier** à l’adresse suivante:

SPW Mobilité et infrastructures

Département des Infrastructures locales

Direction des Espaces publics subsidiés

boulevard du Nord, 8

5000 NAMUR

## Personne de contact à la Deps pour tout renseignement:

Samuel Dubrunfaut, Directeur ff - 081 77 33 39 - samuel.dubrunfaut@spw.wallonie.be

## Gestionnaire du dossier pour la commune

Administration communale de

Nom:

Téléphone:

Fax:

Courriel:

## Composition du dossier

**En deux exemplaires:**

* la délibération par laquelle le demandeur approuve le projet, choisit le mode passation du marché, en fixe les conditions, fixe les éléments constitutifs de l’avis de marché s’il échet et sollicite les subventions;
* l’avis de marché sauf si le mode de passation du marché est la procédure négociée sans publicité;
* le cahier spécial des charges élaboré sur base du cahier des charges type "Qualiroutes";
* le métré estimatif des travaux.

**En un exemplaire:**

* les plans d’exécution (plan terrier, profils en travers type et plan de situation);
* le document établissant que le demandeur dispose des biens nécessaires à l’exécution des travaux et que ceux-ci sont réalisés sur le domaine public. A défaut, la commune s’engage disposer d’un droit réel sur la voirie avant la fin des travaux;
* deux prises de vue significatives de la situation avant travaux.

Le cas échéant, **en un exemplaire**:

* la délibération motivée par laquelle le demandeur attribue le marché de service relatif à l’étude du projet, accompagnée du rapport d’attribution du marché et de l’offre retenue;
* le plan sécurité santé;
* les autorisations et permis d’urbanisme requis par le CoDT.